



Carghese

— CASA CUMUNA —

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 17 JUILLET 2026

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le treize juillet deux mille vingt-six, sont réunis, l'an deux mille vingt-six, le dix-sept, à dix-sept heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean-Claude DONZELLA.

Membres : 15

N°2026/50

MEMBRES PRESENTS :

ALESSANDRI Jérôme – Christophe **ANTONINI** — Philippe **CARLINI** -Vanina **CILOTE LECA** –Jean-Claude **DONZELLA** - Frédérique **FEDI** - Marie-Angèle **GAFFORY DEMARCY** - Guillaume **DUBOIS** – Laurence **HARCHAOUI**– Marilyne **PANCHETTI** – Johanna **PIREDDA** – Pascal **ROCHICCIOLI**

ABSENTS REPRESENTES :

Gabriel **CINOTTI** - - Nathalie **PALTRINIERI**

ABSENTS :

Charles **CAPODIMACCI**

Objet : Nouvelle politique de tarification forfaitaire pour le Spaziu Culturale Natale Rochiccioli

Madame Laurence HARCHAOUI est élu(e) secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal la nécessité d'actualiser la politique tarifaire du Spaziu Culturale Natale Rochiccioli, afin de tenir compte de l'évolution de son fonctionnement, de ses outils de billetterie, de ses modalités de réservation et de l'objectif de fidélisation des publics.

Le système d'abonnement actuellement en vigueur, fixé à 140 € pour 10 places, valable sur une seule saison, ne répond plus pleinement aux besoins de l'établissement et des usagers.

Ce dispositif présente plusieurs limites :

- il n'est pas nominatif ;
- il permet l'accès à un tarif réduit de 14 € au lieu du tarif normal de 18 €, sur un volume de 10 billets ;
- il entraîne une perte de recettes lorsque les billets sont utilisés de manière non individualisée ;
- il ne facilite pas suffisamment la réservation en ligne ;
- il ne permet pas un suivi précis de la fréquentation et de la fidélisation des spectateurs.

Il est donc proposé de faire évoluer ce système vers une carte d'abonnement nominative, plus simple, plus lisible et plus adaptée aux usages actuels de la billetterie.

À compter de la saison 2026-2027, soit à partir du mois de septembre 2026, il est proposé de mettre en place les tarifs suivants.

Tarifs spectacles

- Tarif normal : 18 €
- Tarif abonné : 14 € par spectacle, sur présentation ou détention d'une carte d'abonnement en cours de validité
- Tarif jeune : 8 € pour les moins de 18 ans et les étudiants

Cartes d'abonnement

- **Carte solo : 12 €**
Carte nominative, valable pour une personne, pour la saison culturelle de septembre à juin.
- **Carte duo : 20 €**
Carte nominative pour le titulaire principal, permettant l'accès au tarif abonné pour le titulaire et pour un second spectateur accompagnant.

La carte d'abonnement donne accès au tarif abonné de 14 € sur l'ensemble des spectacles du Spaziu Culturale Natale Rochiccioli, pour la saison culturelle concernée, de septembre à juin.

Ce nouveau dispositif vise à :

- Maintenir un tarif préférentiel pour les publics fidèles ;
- Créer une recette directe par la vente des cartes d'abonnement ;
- Rendre l'abonnement nominatif ;
- Faciliter les réservations en ligne ;
- Améliorer le suivi des publics et la fidélisation individualisée des spectateurs ;
- Rendre la politique tarifaire plus lisible pour les usagers.

Stages et master class

Pour les stages et master class, destinés aux enfants ou aux adultes, les tarifs sont fixés dans une fourchette allant de 20 € à 100 € par jour, selon l'âge des participants, la durée du stage, le contenu pédagogique proposé et les conditions d'intervention de l'artiste ou de l'intervenant.

Bibliothèque de prêt

L'accès à la bibliothèque de prêt est gratuit.

Conférences, rencontres et Micro-Folie

Les conférences, rencontres publiques et activités liées à la Micro-Folie sont accessibles gratuitement, sauf décision spécifique liée à un événement particulier nécessitant une tarification propre.

Produits dérivés

Les produits dérivés proposés à la vente par le Spaziu Culturale Natale Rochiccioli sont fixés dans une fourchette allant de 1 € à 100 €, selon la nature du produit.

Monsieur le Maire précise que les recettes issues de ces tarifs seront inscrites au budget de la commune.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la modification de la politique tarifaire du Spaziu Culturale Natale Rochiccioli à compter de la saison 2026-2027, selon les conditions présentées ci-dessus ;

Approuve la mise en place des nouvelles cartes d'abonnement solo et duo ;

Approuve la grille tarifaire suivante :

Tarifs spectacles :

- Tarif normal : 18 €
- Tarif abonné : 14 € par spectacle avec carte d'abonnement
- Tarif jeune, moins de 18 ans et étudiants : 8 €

Cartes d'abonnement :

- Carte solo nominative : 12 €
- Carte duo : 20 €, nominative pour le titulaire principal

Stages et master class :

- De 20 € à 100 € par jour, selon l'âge, la durée et l'intervenant

Bibliothèque de prêt :

- Gratuit

Conférences, rencontres et Micro-Folie :

- Gratuit

Produits dérivés :

- De 1 € à 100 €, selon les produits

Dit que ces tarifs entreront en vigueur à compter du mois de septembre 2026 ;

Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget de la commune ;

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le(a) secrétaire de séance



Le Maire
Jean-Claude DONZELLA



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia, ou sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé d'un recours gracieux adressé au Maire dans les mêmes conditions de délais. En cas de recours gracieux préalable, le délai de recours contentieux est prorogé.